



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2023

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Capital Souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	12 191	10 890	1 301	1 834
Autres immobilisations corporelles	36 925	29 795	7 130	10 000
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 370		15 370	15 370
ACTIF IMMOBILISE	64 486	40 685	23 801	27 204
Stocks et En-Cours				
Matières premières et autres approv.	3 250		3 250	4 500
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises.				
Avances et acomptes versés sur comm.				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	37 342		37 342	52 551
Fournisseurs débiteurs	10 176		10 176	2 768
Personnel	172		172	
Etat, Impôts sur les bénéfices				8 046
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	59 486		59 486	34 582
Autres créances	465		465	253
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	453 823		453 823	243 136
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance	4 860		4 860	4 689
ACTIF CIRCULANT	569 574		569 574	350 525
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
TOTAL ACTIF	634 060	40 685	593 375	377 730

Spomso

*Asostihho
sumes*



BILAN

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	214 897	212 637
RESULTAT DE L'EXERCICE	137 150	25 117
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	368 547	254 254
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes Financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	72	834
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 600
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 417	41 576
Dettes fiscales et sociales	161 976	64 643
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	363	9 823
Compte de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	224 828	123 476
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	593 375	377 730

A.V.G.
Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 172b rue Henri Barbusse
95100 ARGENTEUIL
451 057 624 RCS PONTOISE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2024**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

[...]

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 137 150,04 euros de la manière suivante :

- Affectation d'une somme de 86 000,00 €
à la distribution de dividende, soit par part, un montant d'environ 57,33 €
- Affectation du solde, soit 51 150,04 €
au compte "Report à Nouveau", le portant ainsi à un montant créditeur de 266 046,96 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 86 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGOA	Rappel du montant par titre versé hors AGOA
31/12/2022	22 857,00	15,24	22 857,00	-	-	-
31/12/2021	0,00	-	-	-	-	-
31/12/2020	0,00	-	-	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour copie certifiée conforme

José Antonio DE ABREU GOMES
Cogérant



Agostinho José VELINCAS GOMES
Cogérant



ANNEXE

Asostinh Gomes
Gomes

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 593 375 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 1 401 006 € dégageant un résultat net comptable de 137 150 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président

Nous n'avons pas mentionné les notes ou les tableaux qui ne trouvent pas leur application ou ne sont pas significatifs pour notre entreprise.

Aucun changement de méthode n'a été relevé au cours de l'exercice.

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2017-03 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES et INCORPORELLES sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

En ce qui concerne les immobilisations corporelles, il résulte des déclarations de la direction que :

- Il n'y a pas lieu de différencier la durée d'utilisation des immobilisations dans l'entreprise, des durées d'usage qui ont déterminé leur durée d'amortissement initiale.
- La pratique d'amortissement linéaire correspond aux rythmes d'acquisitions des avantages économiques futurs procurés par les immobilisations.
- Il n'est pas possible d'appréhender de façon précise les valeurs résiduelles significatives des immobilisations à la fin de leurs durées d'amortissement.
- Il n'y a pas lieu de procéder à la décomposition de certaines immobilisations.

LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION sont calculés suivant la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

ANNEXE

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

LA VALEUR BRUTE DES MATIERES, MARCHANDISES ET DES APPROVISIONNEMENTS comprend le dernier prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

LES PRODUITS FABRIQUES ET EN COURS DE PRODUCTION sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est éventuellement pratiquée lorsque la valeur brute est supérieure à cette valeur de réalisation.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	46 401	2 716		49 116
Immobilisations financières	15 370			15 370
Total	61 771	2 716		64 486
Amortissements & provisions :				
Immobilisations corporelles	34 566	6 119		40 685
Total	34 566	6 119		40 685
ACTIF NET				23 801

AMORTISSEMENTS

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 473	1 417		10 890
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 380	662		2 042
– Matériel de transport	17 197	1 883		19 080
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 516	2 157		8 673
Immobilisations corporelles	34 566	6 119		40 685
ACTIF IMMOBILISE	34 566	6 119		40 685

CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	15 370		15 370
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	37 342	37 342	
Autres	70 299	70 299	
Charges constatées d'avance	4 860	4 860	
Total	127 870	112 500	15 370

DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 417	62 417		
Dettes fiscales et sociales	161 976	161 976		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	435	435		
Produits constatés d'avance				
Total	224 828	224 828		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	72			

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	4 859		
Total	4 859		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 096
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 336
TAXE SUR SALAIRES	1 108
Total	10 541

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 802	
TOTAL	2 802	

COMPOSITION CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 500	10

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	184 846	45 585	139 261
+ Résultat exceptionnel	-2 802	-691	-2 111
Résultat comptable	182 044	44 894	137 150

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	15 000			15 000
Réserve légale	1 500			1 500
Report à Nouveau	212 637	214 897	212 637	214 897
Résultat de l'exercice	25 117	137 150	25 117	137 150
Total Capitaux Propres	254 254	352 047	237 754	368 547

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	Etranger	Total
Prestations de services	1 387 505		1 387 505
Produits des activités annexes	4 000		4 000
TOTAL	1 391 505		1 391 505